



LOT 1		13,37ares	
/	741,00m2	/	3 484,40m2
990,00m2	2-oc/onc	/	45-c
tp	ha-21,00m	IV+2S+1R	IV+3S+1R

LOT 2		14,49ares	
/	570,00m2	/	2 557,50m2
870,00m2	1-oc/oc	/	33-c
tp	2.1.1 : ha-21,00m 2.1.2 : ha-10,00m 2.2 : ha-21,00m	2.1.1 : IV+2S+1R 2.1.2 : II+2S 2.2 : IV+2S+1R	2.1.1 : IV+3S+1R 2.1.2 : II+3S 2.2 : IV+3S+1R

LOT 3		1,33 ares	
/	/	/	/
133m2	/	/	/
/	/	/	/

LOT 4		10,08ares	
/	1 008,00m2	/	4 428,00m2
1 008,00m2	1-oc/onc	0-c	41-c
tp	4.1 : ha-25,00m 4.2 : ha- 7,00m	4.1 : V+2S+1R 4.2 : I+2S	4.1 : V+4S+1R 4.2 : I+4S

LOT 5		9,95 ares	
/	513,00m2	/	2 821,50m2
650,00m2	1-oc	10-c	34-c
tp	ha-25,00m	V+2S+1R	V+4S+1R

LOT 6		3,81ares	
/	283m2	/	793,60m2
283m2	1-oc	2-c	4-c
tp	6.1 : ha-21,00m 6.2 : ha- 7,00m	6.1 : IV+2S+1R 6.2 : I+2S	6.1 : IV+4S+1R 6.2 : I+4S

LOT 7		8,75ares	
/	551,00m2	/	3 030,50m2
690,00m2	1-oc	0-c	28-c
tp	ha-25,00m	V+2S+1R	V+4S+1R

LOT 8		5,86ares	
/	339,00m2	/	1 864,50m2
450,00m2	1-oc	7-c	20-c
tp	ha-25,00m	V+3S+1R	V+4S+1R

Légende du plan d'aménagement particulier

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot :

LOT - ILOT	Surface d'implantation (m²) (n=2)	Surface constructible brute (m²) (n=2)	Surface constructible nette (m²) (n=2)
Type de construction et nombre d'étages	Type de construction et nombre d'étages	Type de construction et nombre d'étages	Type de construction et nombre d'étages
Type de toiture	Hauteur des constructions (m)	Nombre de niveaux	Nombre de niveaux

Courbes de niveaux :

- - - terrain existant
- - - terrain remodelé

Hauteur des constructions :

- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types et nombres de logements :

- X-U x logements de type unifamilial
- X-b x logements de type bifamilial
- X-c x logements de type collectif

Gabarit des immeubles (plan / coupes) :

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots :

- lot projeté
- îlot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Espaces extérieurs privés et publics :

- Evp espace vert privé
- Evp espace vert public
- ADJ aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé

Plantations et murets :

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes :

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques :

- retenue à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende complémentaire

- cotation réglementaire
- accès aux parkings souterrains
- niveaux projetés
- bâtiments existants
- bassin de rétention enterré
- surface scellée avec couverture végétale d'épaisseur 60cm
- Tram

Informations complémentaires hors PAP données à titre indicatif :

- voie de circulation motorisée
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- espace vert public
- Alignement du front bâti de l'îlot Sud

Fond de plan
Plans de délimitation du périmètre : BEST G.O.s.a.r.l. - Plan du 25 07 2018 échelle 1/500
Levés de topographie et alentours : KNEIP Ingénieurs-Conseils s.a.r.l. - Plan N°07308-TOPO-01(a) d'KNEIP Ingénieurs-Conseils s.a.r.l. - Plan N°07308-TOPO-02 du 1 BEST - TOPO - Plan N°170123-12/01 du 06 07 2017

Source des informations supplémentaires intégrées
Voies et mobilité Tram - Schroeder & Associés - Plan N°XREF_PROJET_MODULE_NORD_VARIANTE_B_1_OPTIMISEE_APD_2017_04_13

Remarques :
Ce plan n'est valable qu'ensemble avec la partie écrite correspondante. Ce plan ne peut être copié partiellement et n'est valable que dans son intégralité. Les niveaux d'altitudes projetées sont approximatifs et peuvent être adaptés dans le cadre du projet d'exécution. La représentation des constructions environnantes est approximative. Elle n'est pas basée sur un mesurage exact. Par souci de lisibilité des différents traits superposés, un décalage

INDICE a 15 03 2019 Modification dans le cadre du vote du C

appartient à la délibération du conseil communal du 1er avril 2019 référence n° 82A/2018/5

Référence : 18.5.16.125
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du : 13.05.2019
La Ministre de l'Intérieur

PAP DERNIER SOL

MAITRE D'OUVRAGE
DERSOL S.A.
69 Rue de Bouillon L-1248 Luxembourg

Madame Marie-Paule KAYSER
64 rue de Strasbourg L-2560 Luxembourg

MAITRE D'OEUVRE
LARUADE ARCHITECTE
24 rue Jean-François Boch L-1244 Luxembourg Tel: 27 28 00 30 s@laruade.com

PILOTAGE PROJET EN ASSISTANCE AU MAITRE DE L'OUVRAGE
PROGROUP S.A.
11, rue de l'Industrie L-8399 Ecoparc Windhof Tel : 26 107 007 bilgot@progroup.eu

BUREAU D'INGENIEURS CONSEILS
ICONE sarl
42 rue Tony Dutreux L-1429 Luxembourg j.gomes@icone.lu

LARUADE ARCHITECTE
PROGROUP

ICONE
INGENIEURS CONSEILS

15 03 2019
PAP_DS_PG_P_100_ind.a
A1

1/500